



ÉDITO



Commune continue son évolution à un rythme mesuré. Ne dit-on pas d'ailleurs que Paris ne s'est pas fait en un jour ?

Bien à vous,

Votre Maire
Martine BIDEL

Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Que le temps passe vite ! Déjà un trimestre écoulé sur 2023 mais également trois années de dévouement toujours aussi fort à votre service. **À mi-mandat**, il est temps pour moi de faire un point sur les engagements pris à votre égard par mon équipe et moi-même à l'occasion des élections municipales. Ce premier bilan est détaillé en page 2 de cette édition.

J'avoue que nous avons bien avancé mais il reste bien des projets à réaliser qui, faute de moyens financiers suffisants, ne se concrétisent pas assez vite à mes yeux.

Les crises successives depuis 2020 qu'elles soient sanitaires ou géopolitiques n'ont rien arrangé, bien au contraire. Mais ne souhaitant pas confondre vitesse et précipitation au risque d'altérer nos finances, je trouve préférable que notre

évolution à un rythme mesuré.

> ÉCOLE FERMETURE DE CLASSE POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le 16 mars dernier, les parents d'élèves ont organisé une manifestation devant l'école en vue de faire entendre leur opposition de voir une classe fermée à la rentrée. Madame le Maire et certains élus ont participé à cette opération, en présence d'un journaliste de L'ÉCHO RÉGIONAL.

AU REVOIR VALÉRIE...

Valérie, notre très chère boulangère et avant tout amie, restera à jamais une figure emblématique du Mesnil-Aubry.

Toujours disponible et serviable pour chacune et chacun d'entre nous. N'hésitant pas à mettre sa vie entre parenthèses et à négliger sa santé pour le bien et service de tous. L'amour de l'autre l'a animée sa vie durant. Preuve en est, lorsque Valérie organisait les fêtes et soirées dans le cadre de l'ALMA pour le plaisir de chacun ou lorsqu'elle cuisinait pour nous tous. Toujours souriante et bienveillante, ne se plaignant jamais mais bien au contraire toujours à l'écoute de nous tous lorsque nous venions faire nos emplettes dans sa petite boutique créée par sa maman à qui nous pensons très fort tellement il est triste, impensable et douloureux de perdre son enfant. Nous avons également une pensée toute particulière pour Juanita et Jean-Paul qui se sont conduits comme des Saints pendant les longs mois de la maladie de



Valérie en lui prodiguant soins et surveillance, nuit et jour.

Amie des animaux aimant passionnément les fleurs, avec le départ de Valérie, notre village s'en trouve moins fleuri et moins décoré. Elle avait toujours le plaisir de fleurir le devant de son magasin qu'elle ne manquait pas de décorer pendant les fêtes de fin d'année pour l'émerveillement des petits comme des grands.

Sa disparition marque aussi la fin de notre épicerie, et ce, à notre grand regret. Nous aurions tellement souhaité, en respect de son travail accompli pendant toutes ces années, que celle-ci perdure mais les finances de notre Commune ne l'ont pas permis.

Femme de caractère et de conviction, Valérie n'a pas craint de prendre parfois position ouvertement au risque de perdre certains de ses clients.

Comment justifier qu'une personne telle que Valérie, toujours remplie d'empathie et de gentillesse à l'égard des autres, ait eu à subir la maladie de Charcot l'ayant plongée dans une immobilité et un mutisme total, l'emprisonnant totalement dans un corps inanimé, lui laissant juste les yeux pour pleurer ? Nous ne pouvons que nous interroger sur cette injustice de la vie. Nous garderons gravés à jamais dans nos cœurs les bons moments passés aux côtés de Valérie. Les Mesniloises et Mesnilois sont tristes de sa disparition, mais tellement heureux d'avoir croisé son chemin...

MÉTHANISEUR

Les porteurs de projet ont attaqué devant le Tribunal Administratif le refus de permis de construire. La Commune a déposé un mémoire en intervention aux côtés de la Préfecture. Une audience est annoncée courant 2^e trimestre 2023.

MEUNERIE

Les travaux de réfection des réseaux d'assainissement sont achevés et vont laisser place aux travaux de réfection de voirie. Un grand merci aux habitants de cette rue pour leur patience

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE ET BAFA

Pour venir en aide aux jeunes de 17 à 20 ans, le Conseil Municipal a voté, en sa séance du 15 mars 2023, l'attribution aux trois premiers inscrits en mairie, d'une aide financière de 400 € pour la formation au permis de conduire contre la réalisation de 40 heures d'activités citoyennes et 300 € pour celle du BAFA contre 30 heures d'activités citoyennes.

MESSAGE DE L'ASSOCIATION SOLEIL D'ANTAN

Vous êtes retraité ?...

Le club Soleil d'antan vous attend un mardi tous les 15 jours à partir de 14h à la salle des associations située à la mairie, et cela toute l'année.

Nous y pratiquons divers jeux de cartes (belote, tarot...), scrabble, triominos, etc, ou tout simplement faisons une causerie en tricotant, brodant (ou pas) Et pourquoi pas, par beau temps, un pique-nique, une petite marche, une partie de pétanque. Un goûter est servi pendant lequel nous fêtons les anniversaires de nos adhérents une fois par mois.

D'autre part, un repas au restaurant est organisé chaque année ainsi qu'une sortie.

Cotisation : 50 € par an.

Vous pouvez venir vous inscrire un mardi au club.

Nous vous souhaitons d'avance la bienvenue.

FINANCES

Pour préserver le budget de chacun et chacune d'entre nous, et ce, malgré la flambée des prix qui n'a pas épargné notre Commune, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales. Seule la base des impôts locaux a évolué du fait de la décision unilatérale du législateur.

- Les finances demeurent saines. Les budgets sont établis avec toujours pour volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et contenir la dette tout en limitant le recours à l'emprunt et en sollicitant des subventions dès que possible auprès des différentes instances.
- Les investissements se poursuivent de façon mesurée et réfléchie afin d'éviter toute dérive de nos finances :
 - les travaux de réfection de voirie et de réseaux de la Meunerie sont en cours d'achèvement ;
 - les travaux de construction de la salle des fêtes et de ses abords sont toujours programmés mais prennent actuellement du retard, tous les corps de métier n'ayant pas répondu aux appels d'offres qui ont été lancés ;
 - les diagnostics et études indispensables à la réalisation des travaux de restauration de l'église sont pratiquement achevés. Compte tenu des subventions qui tardent à nous être attribuées, les travaux ne pourront débuter avant 2024 ;
 - la modernisation des éclairages se poursuit en vue de favoriser un abaissement de l'intensité lumineuse des candélabres la nuit afin d'éviter, à terme, d'éteindre un éclairage sur deux ;
 - des travaux de confortation des planchers de la mairie sont à l'étude.

CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT – TRANSPORT

- Les meilleurs efforts sont réalisés afin de permettre au Mesnil-Aubry de préserver son caractère. Aussi, une surveillance toute particulière est réalisée pour éviter un accroissement trop important des habitations au nord du village qui porterait atteinte au cadre de vie et à l'équilibre des infrastructures communales telle que l'école.
- D'importants efforts sont déployés pour tenter de contrecarrer l'installation du méthaniseur agricole que souhaitent nous imposer, à nos détriments, des porteurs de projet.
- Le projet de piste cyclable devant relier Le Mesnil-Aubry à Écouen par les chemins de randonnée est bien avancé et devrait se concrétiser d'ici un an selon la CARPF.
- Une nouvelle épicerie devrait voir le jour au cours de cette année grâce à une initiative privée, les finances de la Commune n'ayant malheureusement pas permis la reprise de la boulangerie de la famille Thomas.
- Un nouveau prestataire de transport a été choisi pour permettre à chacun de rejoindre la gare en toute sérénité. Un nouveau créneau horaire y compris le samedi est à l'étude avec la CARPF.
- La végétalisation se poursuit après la plantation

d'arbres chemin de la Daubée et l'installation de bacs arborés. De nouveaux pots de fleurs vont être installés au sein de la Commune.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE / SOLIDARITÉ MESNILOISE

- Pour améliorer la communication et développer l'entre-aide entre Mesnilois, ont vu le jour : la page Facebook Solidarité Mesniloise, un panneau lumineux d'informations, un site internet revisité. Pour parfaire cette information, madame le Maire est d'ailleurs à votre disposition en mairie le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sans rendez-vous.
- Des sondages sont réalisés régulièrement pour requérir votre avis sur certains sujets mais malheureusement sans grand retour.
- Le journal communal a été réactivé sous l'égide du Petit Mesnilois.
- Une formation aux gestes de premiers secours est organisée et financée par la Commune le 17 Juin 2023
- Le livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants est en cours d'élaboration.

ÉDUCATION / ÉCOLE / JEUNESSE

- Les investissements nécessaires à l'enseignement se poursuivent : achat des fournitures, cadeaux de fin de cycle, matériel à la pointe de la technologie.
- Des séjours d'été pour enfants et adolescents sont dorénavant organisés en plus du séjour de ski.
- Les bébés, diplômés et médaillés du travail de l'année sont depuis deux ans mis à l'honneur et reçoivent, à ce titre, un présent au nom de la Commune.
- Un centre ados a été créé qui accueille nos jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires avec notamment à la clé des sorties : accrobranche, futuroscope...

SÛRETÉ / SÉCURITÉ

- La vidéosurveillance a été renforcée au city stade.
- Le dispositif Voisins solidaires et attentifs a été relancé.
- Des nouvelles barrières pour fermer les chemins sont à l'étude avec les Communes voisines et le Département.
- Les Roms et gens du voyage ont été évacués au plus vite.
- Une chasse accrue aux dépôts sauvages est menée.

SPORT / VIE ASSOCIATIVE

- Une aide financière au permis de conduire et au BAFA pour les jeunes de 17 à 20 ans a été instaurée à compter de cette année.
- Des sorties et fêtes continuent à être proposées aux seniors accompagnées de quelques petits cadeaux : chocolats, fleurs.
- Des subventions sont accordées aux Associations s'investissant pour notre Commune.
- De nombreuses manifestations sont organisées en plus de la fête communale : fête champêtre, brocante, chasse aux œufs, fête de l'été, octobre rose, défilé du Père Noël

RETOUR SUR...



◀ GALETTE DES ROIS

Le 14 janvier, La Commune a organisé une représentation théâtrale « LA MAISON DES OISEAUX » et partagé, avec les Mesnilois présents, la galette des rois et un verre de l'amitié. Cette animation était offerte aux séniors.

VOËUX DU MAIRE

Le 17 janvier et pour la première fois, Madame le Maire a eu le plaisir de présenter ses vœux, et ceux du Conseil Municipal, aux Mesnilois ainsi qu'aux différents acteurs et entreprises intervenant sur le Commune.

VOYAGE AU SKI ▶

Quatorze Mesnilois de 7 à 17 ans ont eu le plaisir, comme chaque année, de participer à un voyage au ski, à Thollon-les-Memises, organisé en collaboration avec les villes d'Écouen et de Baillet-en-France, du 24 février au 4 mars.



◀ COMMÉMORATION DU 19 MARS

En lien avec les Communes d'Écouen et d'Ézanville, un dépôt de gerbes a été réalisé au pied de la stèle du 19 mars 1962 située à Écouen, en mémoire du cessez-le-feu en Algérie.

À PROPOS DE...

CIMETIÈRE

L'eau a été rétablie. Il est rappelé que celle-ci est coupée pendant la période hivernale pour éviter toute fuite de canalisation due au gel.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Pour le bien du Mesnil-Aubry mais également de la planète, la Commune a décidé de poursuivre sur la Rue des Cholets et l'Avenue des Platanes le dispositif de baisse d'intensité de l'éclairage passant notamment par le changement des

ampoules en LED. La mise en œuvre de ce dispositif commencera une fois l'obtention des subventions départementales demandées.

ARROSAGE



Il est rappelé que la Commune procède à l'arrosage des plantations grâce à l'eau de pluie qu'elle récupère au service technique. Bientôt, il en sera de même grâce à la récupération des eaux à la future salle communale.

STATIONNEMENT

Le stationnement sur les trottoirs est formellement interdit sous peine d'amende. « **LA VERBALISATION VA ÊTRE RENFORCÉE** »

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous êtes soumis à une nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation. Tous les propriétaires, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ont jusqu'au 30 juin inclus pour effectuer cette déclaration.

Retrouvez sur le site www.impots.gouv.fr une Foire aux questions et un Pas à pas pour réaliser votre déclaration en ligne.



AGENDA

Mardi 6 juin

Escapade en Normandie organisée gratuitement et spécialement pour les séniors (65 ans révolus)

Visite guidée de la dernière fabrique d'aiguilles et d'épingles (BOHIN) suivie d'un déjeuner à Saint Evroult-notre-Dame et d'une visite de la chocolaterie Michel CLUIZEL qui se terminera par une dégustation.

Samedi 17 juin (demi-journée)

Formation aux gestes de premiers secours

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Dimanche 2 juillet

Fête de l'été

Grande rencontre sur le stade à la découverte de produits locaux et artisanaux, animations pour petits et grands, restauration sur place.

VOISINS SOLIDAIRES ET ATTENTIFS



Vous souhaitez contribuer à la sécurité de notre village ?

Rejoignez le dispositif Voisins solidaires et attentifs en vous manifestant auprès de Patricia AUDOUARD au 0612351645

CARNET

NAISSANCE

• Le 1^{er} mars 2023 : Pauline BARBIER

DÉCÈS

• Le 31 janvier 2023 : M. Éric LE THIEC
• Le 10 février 2023 : Mme Valérie

MARIAGES

• Le 24 janvier 2023 : M. Yaacou ABBOU et Melle Hilary SORIA

LE PETIT
Mesnilois
LE JOURNAL DU MESNIL-AUBRY

Directrice de la publication : Martine BIDEL

Comité de rédaction :
C. BARBAT, C. CLICHY, D. CHAUVOT, P. AUDOUARD,
P. ROBIN, S. DE JESUS GRACA, M. BIDEL

Conception, réalisation : Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie du Mesnil-Aubry - RDVA

Impression :
Imprimerie Seugy Offset Services - 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution